FORMATION ASSISTANT(E) DE RÉGULATION MÉDICALE (ARM) DES HOSPICES CIVILS DE LYON

HCL
HOSPICES CIVILS DE LYON

LA FORMATION

Requis

– Etre âgé de 18 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

– Pour les ressortissants des états membres de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen, titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un titre ou diplôme de niveau 4

OU

– Justifier de 3 années d'expérience professionnelle à temps plein

Modalités d'admission

Admission sur dossier et entretien individuel permettant d'apprécier la motivation et les aptitudes des candidats

Accessible aux personnes en situation de handicap

Lieu

– Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale : Instituts de formation HCL – Site Esquirol, 3/5 avenue Esquirol, 69424 Cedex 03

– Antenne du centre de Lyon à Clermont-Ferrand : CFARM, 58 rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

Capacité

46 places (dont 6 à 10 sur l'antenne de Clermont-Ferrand)

Durée de la formation

1 année scolaire en alternance répartie en 735 heures de formation théorique et 735 heures de formation pratique (stages découverte et stage métier)

Certification

Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale RNCP 4

CONTACTS
Secrétariat : 04 72 11 79 86
Mail : hcl.secretariat-cfarm@chu-lyon.fr

D'INFOS

https://teamhcl.chu-lyon.fr/formation-assistant-regulation-medicale-arm

ASSISTANT (E) DE RÉGULATION MÉDICALE (ARM)

Le métier

L'assistant de régulation médicale (ARM) exerce à l'hôpital, plus précisément au sein des SAMU et des Services d'accès aux soins (SAS) qui assurent une écoute médicale 24H/24 et 7 jours/7.

Premier maillon de la chaine de secours pré hospitalier, il est l'interlocuteur de toute personne qui appelle le 15 en cas d'urgence médicale. Il contribue, sur décision médicale, au traitement optimal des demandes et participe à la gestion des moyens, au suivi des appels et des interventions, au quotidien, en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle.

Doté d'une maitrise des situations de stress, d'un bon relationnel et d'une bonne capacité d'écoute, l'assistant de régulation médicale contribue à la bonne orientation des personnes en situation d'urgence.

Sous la responsabilité du médecin régulateur, l'ARM est amené à :

- Accueillir, écouter et analyser les appels d'urgence.
- Gérer les situations de stress et d'urgence des appelants.
- Hiérarchiser les appels par un questionnement précis des appelants.
- Activer les moyens d'action appropriés sous la responsabilité d'un médecin.
- Maîtriser les outils informatiques et téléphoniques.

Statut, évolution de carrière

L'ARM est un agent relevant de la catégorie B de la fonction publique hospitalière. Son salaire mensuel brut, primes incluses, varie en début de carrière de 1800 € (1er échelon du premier grade) à 3200 € (dernier échelon du troisième grade) en fin de carrière.

Passerelles (à diplôme équivalent/avec formation supplémentaire) :

- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Ambulancier
- Superviseur logistique et technique en assistance de régulation médicales
- Coordinateur en assistance de régulation médicale

www.teamhcl.chu-lyon.fr

Les atouts du CARM des HCL

Un Centre de Formation adossé au 2ème Centre Hospitalier Universitaire de France.

- Un accès aux ressources HCL : réseaux documentaires, expertises plurielles et universitaires des formateurs, enseignants et professionnels hospitaliers.
- Un parcours de stage qualifiant et diversifié.
- Une collaboration historique des instituts de formation HCL avec le SAMU 69 permettant de disposer des ressources et des expertises métier.
- Une équipe pédagogique permanente, experte et compétente, renforcée par des vacataires spécialisés.
- Un apprentissage par simulation, méthodes actives, enseignements intégrés, pédagogie inversée, mises en situation simulées pour développer compétences techniques et non techniques.
- Une mise à disposition de locaux, matériels techniques, informatiques et pédagogiques adaptés à la formation.

LA FORMATION

Les objectifs de la formation visent à développer la prise en charge des appels via l'écoute active, rassurante et contenante, pour orienter au mieux et au plus vite les secours adaptés.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Recevoir et traiter des appels adressés aux SAMU, Centre 15.
- Mobiliser et suivre des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale.
- Réaliser les activités liées à la gestion administrative, la qualité, la sécurité et la vie du service.
- D'être un appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours, en situation dégradées et en situation sanitaire exceptionnelle.

© DMC HCL PAO - Photo : HCL 03/26